

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :

DD28 - 02.38.77.33.68

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - CA AGGLO DU PAYS DE DREUX
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ST ANGE ET TORCAY
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MAILLEBOIS
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CHATEAUNEUF EN THYMERAIS
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SOCIETE GEDIA
MONSIEUR - CA AGGLO DU PAYS DE DREUX
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST MAIXME HAUTERIVE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE FONTAINE LES RIBOUTS

La synthèse annuelle 2023 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COM AGGLO PAYS DE DREUX REGIE

Prélèvement	00124403	Commune	MAILLEBOIS
Unité de gestion	0853 COM AGGLO PAYS DE DREUX REGIE	Prélevé le :	jeudi 19 septembre 2024 à 14h20
Installation	CAP 000382 ST MARTIN DE LEZEAU F3	par :	SAD
Point de surveillance	P 0000000441 CAPTAGE F3 ST MARTIN DE LEZEAU	Type visite :	RP
Localisation exacte	ROBINET REFOULEMENT AVT		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Oxygène dissous
Oxygène dissous % Saturation

Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
14,9	°C				
7,6	unité pH				
6,2	mg/L				
59,6	%				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

6901

Type del'analyse : 28X

Code SISE de l'analyse : 00130339

Référence laboratoire : LSE2409-55151

PESTICIDES DIVERS

Anthraquinone (pesticide)	<0,005	µg/L		2,00		
---------------------------	--------	------	--	------	--	--

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Acénaphène	<0,001	µg/L				
Acénaphthylène	<0,005	µg/L				
Anthracène	<0,001	µg/L				
Benzantracène	<0,001	µg/L				
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,0005	µg/L				
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Chrysène	<0,001	µg/L				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,00001	µg/L				
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Fluorène	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	<0,0001	µg/L		1,00		
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				
Méthyl-1 naphthalène	0,0018	µg/L				
Méthyl(2)fluoranthène	<0,001	µg/L				
Méthyl(2)naphthalène	<0,001	µg/L				
Naphthalène	<0,015	µg/L				
Phénanthrène	<0,001	µg/L				
Pyrène	<0,001	µg/L				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00124403)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 9 octobre 2024

P/le Préfet,
P/ le directeur départemental,
Le Référent de l'unité Eaux
potable et de Loisirs

signé :

Alexis CARRERE